

naîtra de toi, » *Gen. xxvi, 4*. Et l'Apôtre interprétant ce texte de Jésus-Christ dit : Il n'est pas écrit : à ceux qui naîtront, comme parlant de plusieurs; mais, comme d'un seul : « Et à celui qui naîtra de toi, c'est-à-dire au Christ. » Or, il nous faut observer que dans presque tous les témoignages empruntés à l'Ancien Testament, et cités dans le Nouveau, les Évangélistes et les Apôtres les ont confiés à leur mémoire, et que se contentant de donner le sens, ils ont souvent changé l'ordre des paroles, et quelquefois en ont supprimé ou ajouté. Il ne fait doute pour personne que toutes les nations de la terre n'ont point été bénies dans Isaac ni dans Jacob, ni dans les douze patriarches ni dans les autres qui descendent de la postérité d'Abraham, mais qu'elles ont été bénies en Jésus-Christ par lequel toutes les nations louent Dieu et bénissent un nom nouveau sur la terre. On peut dire encore que l'Apôtre a emprunté cette citation à

est, ita in proprio volumine continetur : « Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ *Gen. xxvi, 4*. Quod apostolus super Christo interpretatus, ait : « Non est scriptum ex seminibus, quasi in multis; sed quasi in uno, et semine tuo, qui est Christus. » Hoc autem in omnibus [*Al. novis*] pene testimoniis, quæ de veteribus libris in novo assumpta sunt Testamento, observare debemus, quod memorie crediderint evangelistæ vel apostoli; et tantum sensu explicato, sæpe ordinem commutaverunt, nonnunquam vel detraxerint verba vel addiderint. Nulli vero dubium quod in Isaac et Jacob, sive in duodecim patriarchis, et cæteris qui de Abraham stirpe descendunt, non fuerint benedictæ universæ nationes; sed in Christo Jesu, per quem omnes gentes laudant Deum, et benedicuntur novum nomen super terram. Potest autem

un autre endroit de la Genèse où nous lisons : « Il le fit sortir de sa tente (il est évident que c'est Abraham), et lui dit : Regarde le Ciel et compte les étoiles, si tu peux. Il en sera ainsi de ta postérité. Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice » *Gen. xv, 5, 6*. Tous ceux donc qui croient, seront bénis avec le fidèle Abraham qui, à cause de la foi admirable qu'il eut en Dieu, nous est représenté comme le premier qui crut en lui. De même que la Genèse raconte qu'Énos, à cause de l'espérance toute particulière et suréminente qu'il avait en Dieu, commença d'invoquer le Seigneur, *Gen. iv, 26*. Ce n'est pas sans doute qu'Abel dont le Seigneur dit : « La voix de ton frère crie vers moi » *Ibid. iv, 10*, et d'autres après lui n'aient eu la confiance d'invoquer Dieu, mais chacun est ici désigné par la vertu qui a brillé en lui d'un plus vif éclat.

intelligi apostolus et de alio Geneseos loco exemplum seminis usurpasse, ubi scribitur : « Eduxit autem foras « haud dubium quin Abraham » Deus, et dixit ei : Aspice in cœlum et numera stellas, si poteris dinumerare eas. Et ait illi : Sic erit semen tuum; et credidit Abraham Deo, et reputatum est ei ad justitiam *Gen. xv, 5, 6*. » Quicumque igitur credunt, benedicentur cum fidei Abraham, qui ob egregiam in Deum fidem prius in eum credidisse narratur. Sicut Enos ob principalem in Deum spem, et inter cæteros eminentem, sperasse scribitur invocare Dominum Deum *Gen. iv, 26*. Non quo et Abel de quo Dominus ait : « Vox sanguinis fratris tui clamat ad me *Ibid. iv, 10*; et cæteri deinceps, Deum non speraverint invocare; sed quo ex ea parte unusquisque appelletur, quam vel maxime habet.

LIVRE SECOND

Je dois maintenant aborder une question que je n'ai point traitée dans le premier livre des commentaires sur l'Épître aux Galates, lorsque j'exposais les caractères distinctifs des différentes nations, c'est-à-dire que sont les Galates, où se sont-ils établis et d'où sont-ils venus. Sont-ils originaires de la contrée qu'ils habitent, ou sont-ils venus s'y fixer; ont-ils perdu en se mêlant leur langue primitive, ou en ont-ils appris une nouvelle sans perdre leur propre langue. Marcus Varon qui a fait des recherches approfondies sur toutes les antiquités, et ceux qui ont marché sur ses traces ont beaucoup écrit sur ce peuple, et ont laissé des documents dignes d'être conservés. Mais comme nous n'avons pas le dessein d'introduire les incircconcis dans le temple, et que, pour l'avouer simplement, il y a bien des années que nous avons cessé de lire ces ouvrages, nous nous contenterons de rapporter ce que Lactance a écrit sur ce peuple dans son troisième livre à Probus. Les Gaulois, dit-il, étaient autrefois appelés Galates à cause de la blancheur de leur corps, et c'est ainsi que la Sybille les appelle : C'est ce qu'a voulu exprimer le poète, lorsqu'il dit : « Alors ils entourent de chaînes d'or leurs cous blancs comme le lait, » *Virg. Œneid. viii*,

lorsqu'il eut pu employer l'expression *candida* blancs. C'est de là aussi que tire son nom la province de Galatie, dans laquelle les Gaulois sont venus se mêler aux habitants grecs d'origine. Aussi fut-elle d'abord appelée Gallogrèce et ensuite Galatie. Il n'est pas étonnant que Lactance parle ainsi de l'origine des Galates, et que, malgré l'espace immense qui sépare de l'Orient les peuples occidentaux, il affirme que ces derniers sont venus se fixer dans les contrées orientales, puis qu'il est certain d'ailleurs que des essaims nombreux de l'Orient et de la Grèce sont parvenus aux extrémités de l'Occident. Marseille a été fondée par des Phocéens, que Varron appelle le peuple à trois langues parce qu'ils parlent le grec, le latin et le gaulois. Une colonie de Rhodiens est venue s'établir à Rhodes, qui a donné son nom au fleuve du Rhône. Je passe sous silence les Tyriens, fondateurs de Carthage et de la ville d'Agenor, je ne dis rien également de Thèbes que Bacchus fonda en Afrique et qui porte maintenant le nom de Thèbeste. Je laisse cette partie de la Lybie qui est parsemée de villes grecques; je me transporte en Espagne; est-ce que Sagonte n'a pas été fondée par des Grecs partis de l'île de Zacynthe? La ville de Tartesse, qui porte

Quod in primo Commentariorum ad Galatas libro, cum de Gentium proprietatibus disputarem, intactum reliqueram, nunc in secundo reddendum videtur, qui sint Galatæ, vel quo, et unde transierint. Utrum indigenas eos fuderit, an advenas quam nunc incolunt, terra susceperit; et utrum linguam connubio perdiderint, an et novam didicerint, et non amiserint suam. Marcus Varro, cunctarum antiquitatum diligentissimus perscrutator, et cæteri qui eum imitati sunt, multa super hac gente, et digna memoria tradiderunt. Sed quia nobis propositum est, incircumcisos homines non introducere in templum Dei (et ut simpliciter fatear, multi jam anni sunt quod hæc legere desivimus, » Lactantii nostri quæ in tertio ad Probum volumine de hac gente opinatus sit, verba ponemus :) Galli, inquit, antiquitus a eodre corporis Galatæ nuncupabantur; et Sibylla sic eos appellat. Quod significare voluit poeta, cum ait : « Tum lactea colla — auro innectuntur » *Virg. lib. viii*

Œneid. : Cum posset dicere, candida. Hinc utique Galatia provincia, in quam Galli aliquando venientes, cum Græcis se miscuerunt. Unde primum ea regio Gallogræcia, post Galatia nominata est. » Nec mirum si hoc ille de Galatis dixerit, et Occidentales populos tantis in medio terrarum spatiis prætermisissis, in Orientis plaga consedissem memorarit : cum constet Orientis contra et Græciæ examina, ad Occidentis ultima pervenisse. Massiliam Phocæi condiderunt, quos ait Varro trilingues esse, quod et Græce loquantur, et Latine, et Gallice. Oppidum Rhoda, coloni Rhodiorum locaverunt; unde annis Rhodanus nomen accepit. Prætermitto Carthaginis conditores Tyrios, et Agenoris urbem; prætereo Thebas Liberi, quas in Africa condidit; quæ civitas nunc Thebestis dicitur. Relinquo eam partem Libyæ, quæ Græcis urbibus plena est. Ad Hispanias transgredior; nonne Saguntum Græcis ex insula Zacyntho profecti condiderunt; et oppidum Tartesson, quod nunc

maintenant le nom de Cartéa, ne reconnaît-elle point pour fondateurs des Grecs partis des îles Ioniennes? Les montagnes de l'Espagne, Calpé, Idrus, Pyrène, les îles Aphrodisiades et Gymnésies qu'on appelle Baléares n'offrent-elles pas des indices de la langue grecque. L'Italie elle-même, envahie par des peuples venus de la Grèce, s'appelaît autrefois la Grande Grèce. Ce que du reste on ne peut nier, c'est que les Romains sont sortis de la race d'Énée qui était originaire de l'Asie. Voilà ce qui explique comment on rencontre souvent dans l'Occident la vivacité de l'esprit grec, et dans l'Orient, la stupidité des peuples barbares. Nous ne prétendons pas pour cela que ces contrées ne présentent quelquefois des phénomènes tout différents; mais on applique même aux parties qui sont dissemblables, la dénomination qui convient à la majorité de la nation. Il n'est donc pas surprenant que les Galates aient été traités d'insensés, d'esprits lents à comprendre, alors qu'Hilaire, le Rhône de l'éloquence latine, né lui-même à Poitiers, appelle dans son livre des Hymnes, les Gaulois des gens sans instruction. Si la Gaule est fertile en orateurs, ce n'est point à l'heureuse nature de cette région, mais aux leçons publiques des rhéteurs qu'elle en est redevable. Ajoutons que l'Aquitaine se glorifie de tirer son origine des Grecs et que les Galates ne sont point sortis de cette contrée,

vocatur Carteia, Iones Græci homines locasse referuntur? Montes quoque Hispaniarum, Calpe, Idrus, Pyrene; item insulæ Aphrodisiades, et Gymnesiæ, quæ vocantur Baleares, nonne Græci sermonis indicia demonstrant? Ipsa Italia a Græcis populis occupata, Major quondam Græcia vocabatur. Certe quod negari non potest, Romani de Æneæ Asiani hominis stirpe generati sunt. Ex quo evenit, ut et in Occidente Græci sæpe acuminis reperiantur ingenia, et in Oriente stoliditatem barbaram redoleant. Nec hoc dicimus, quod non e regione utrobique diversa nascantur; sed quod ex magna parte etiam cætera quæ non sunt similia, nuncupentur. Itaque non mirum est stultos, et ad intelligentiam tardiores Galatas appellatos; cum et Hilarius Latinæ eloquentiæ Rhodanus, Gallus ipse et Pictavis genitus, in Hymnorum Carmine Gollis indociles vocet. Et quod nunc oratorum fertiles sunt, non tam ad regionis diligentiam, quam ad rhetoricorum [Al. rhetoricum] clamorem pertinet; maxime cum Aquitania [Al. Aquitanica] Græca se jactet origine; et Galatæ non de illa parte terrarum, sed de ferocioribus Gallis sint profecti. Vultis scire, e

mais des régions les plus barbares de la Gaule. Voulez-vous savoir, ô Paule et Eutochie, sous quelles propriétés distinctives l'Apôtre désigne chaque région? Nous retrouvons aujourd'hui les mêmes traces de vertus ou d'erreurs. Il loue la foi du peuple Romain *Rom.* i. Où voit-on un concours plus empressé et plus nombreux dans les Églises et autour des tombeaux des Martyrs? Où entend-t-on l'Amen comme le tonnerre qui se fait entendre du haut des cieux? Où voit-on s'ébranler les temples vides des idoles? Ce n'est pas que les Romains aient une foi autre que celle de toutes les Églises de Jésus-Christ, mais leur ferveur est plus grande, et ils croient avec plus de simplicité. D'un autre côté on leur reproche leur caractère faible et de l'orgueil, un caractère facile et faible : « Je vous en prie, mes frères, prenez garde à ceux qui causent parmi vous des divisions et des scandales, en s'éloignant de la doctrine que vous avez apprise, et évitez-les. Car de tels hommes ne servent point Jésus-Christ Notre-Seigneur, mais sont esclaves de leurs sens, et par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent les cœurs innocents. Votre obéissance est devenue célèbre par tout le monde, et je m'en réjouis à cause de vous; mais je désire que vous soyez sages dans le bien et simples dans le mal. » *Rom.* xvi, 17 et suiv. L'Apôtre leur reproche aussi leur orgueil :

Paula et Eustochium, quomodo Apostolus unamquamque provinciam suis proprietatibus denotavit. Usque hodie eadem vel virtutum vestigia permanent, vel errorum. Romanæ plebis laudatur fides *Rom.* i. Ubi alibi tanto studio et frequentia, ad Ecclesias et ad Martyrum sepulcra concurrunt? ubi sic ad similitudinem celestis tonitruum « Amen » reboat, et vacua idolorum templa quatiuntur? Non quod aliam habeant Romani fidem, nisi hanc quam omnes Christi Ecclesiæ; sed quod devotio in eis major sit, et simplicitas ad credendum. Rursum facilitatis et superbiæ arguuntur. Facilitatis, ut ibi : « Rogo vos, fratres, ut observetis eos qui dissensiones et offencula, præter doctrinam quam vos didicistis, faciunt; et declinate ab illis; hujusmodi enim Christo Domino [Al. addit nostro] non serviunt, sed suo ventri; et per dulces sermones et benedictiones seducunt corda innocentium. Vestra enim obedientia in omnem locum pervulgata est. Gaudeo igitur in vobis, et volo vos sapientes esse in bono, et simplices in malo *Rom.* xvi, 17, seqq. Superbiæ vero : « Noli altum sapere, sed time » *Rom.* ii, 20 et 25, Et : « Nolo vos ignorare,

« Ne vous élevez point, mais craignez... Je ne veux pas, mes frères, vous laisser ignorer ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux, » *Rom.* xi, 20, 25. Et plus loin : « Je vous exhorte donc tous par la grâce qui m'a été donnée, de ne point être sages plus qu'il ne convient, mais d'être sages avec sobriété, » *Rom.* xii, 3. Et plus ouvertement encore : « Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent. Soyez tous unis dans un même esprit, ne vous élevez pas à des pensées trop hautes, mais consentez à ce qu'il y a de plus humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux, » *Rom.* xii, 15, 16. L'Apôtre reproche aussi aux Corinthiens que les femmes marchent la tête découverte, et que les hommes nourrissent leur chevelure *Cor.* x, qu'ils mangent indifféremment de toute sorte d'aliments dans les temples *II. Cor.* xi, 20; et qu'enflés par une science toute mondaine, ils nient la résurrection de la chair. Que ces abus se soient perpétués en partie jusqu'à ce jour, c'est ce que ne peut révoquer en doute celui qui parcourra l'Achaïe, *I. Cor.* iv. Les Macédoniens sont loués pour leur charité et l'hospitalité qu'ils exercent envers leurs frères. Aussi saint Paul leur écrit-il : « Quant à la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque vous-mêmes avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres. Ainsi le faites-vous à l'égard de

fratres, mysterium hoc, ut non sitis ipsi vobis sapientes. » Et in sequentibus : « Dico enim per gratiam quæ data est mihi, omnibus qui sunt inter vos; non plus sapere quam oportet sapere; sed sapere ad sobrietatem » *Rom.* xii, 3. Et apertius : « Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus. Id ipsum invicem sentientes. Non alta sapientes; sed humillibus consentientes. Nolite esse prudentes apud vosmetipsos » *Ibid.* xv, 16. Corinthios, quoque notat quod mulieres eorum intecto capite sint et viri comam nutriant *I. Cor.* x; et indifferenter vescantur in templis [Al. tempus] *II. Cor.* x, 20; et inflati sapientia sæculari, resurrectionem carnis negent. Hæc ex parte usque hodie permanere, non potest dubitare, qui Achaïam viderit *I. Cor.* iv. Macedones in charitate laudantur, et hospitalitate ac susceptione fratrum. Unde, ad eos scribitur : « De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis. Ipsi enim vos a Deo didicistis, ut diligatis invicem. Etenim factis illud in omnes fratres in universa Macedonia » *I. Thess.* iv, 9. Sed reprehenduntur quod otiosi domos circumeant et

Tom. x.

tous nos frères qui sont dans la Macédoine, » *I. Thess.* iv, 9. Mais il reproche en même temps à quelques-uns de promener leur oisiveté de maison en maison, d'attendre des autres leur nourriture, en cherchant à leur plaire, et en courant de côté et d'autre pour voir et rapporter ce qui s'y passe : Cependant nous vous conjurons, mes frères, d'avancer de plus en plus dans cet amour, de vous appliquer à vivre en paix, de faire chacun ce qui lui est propre, de travailler de vos mains comme nous vous l'avons ordonné; enfin de vous conduire avec honneur envers ceux du dehors, et de ne rien désirer de ce qui est aux autres, » *Thess.* iv, 10, 11. Et de peur qu'on n'attribue cet avertissement au zèle du maître plutôt qu'au vice de la nation, dans la seconde lettre qu'il écrit, il revient de nouveau sur cette matière : « Aussi lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger. Or, nous avons appris qu'il y en a quelques-uns qui jettent le trouble parmi vous, ne faisant rien et se mêlant de tout. Nous ordonnons à ceux-là, et nous les conjurons par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain en travaillant en silence, » *II. Thess.* iii, 10 et suiv. Il serait long de reproduire, d'après l'Apôtre et d'après les Écritures, les appréciations sur les vertus ou sur les vices de chaque nation; il suffit qu'après ce que nous avons dit, nous soyons

alienum expectantes cibum, dum singulis placere desiderant, et huc illicque discurrant, quid apud singulos agatur, enuntient. Sequitur enim : « Rogamus autem vos, fratres ut abundetis magis, et operam detis ut quieti sitis; ut et vestrum negotium agatis, et operemini manibus vestris sicut præcepimus vobis; ut et honeste ambuletis ad eos qui foris sunt, et nullius aliquid desideretis *Ibid.*, x, 11. Quod ne quis putet officio magis docentis, quam vitio gentis admonitum, in secunda ad eosdem inculcat ac replicat, dicens : « Nam et cum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis, quoniam si quis operari non vult, nec manducet. Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquiete, nihil operantes, sed curiose agentes. His autem qui ejusmodi sunt, denuntiamus et obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducet » *II. Thess.* iii, 10 seqq. Longum est si velim de Apostolo, et de Scripturis omnibus singularum gentium, vel virtutes observare, vel vitia; cum ad hæc ipsa quæ diximus, inde devoluti simus quod Galatæ stulti et vecordes

18.

arrivés à dire que les Galates étaient insensés et stupides. Celui qui a visité Ancyre, ville métropole de la Galatie, sait comme moi par combien de schismes, elle est déchirée jusqu'à ce jour, par combien d'opinions diverses elle est déshonorée. Je ne dis rien des Cataphrygiens, des Ophites, des Borborites, des Manichéens, ces noms qui expriment autant de calamités, sont maintenant connus. Qui a jamais entendu parler dans quelque partie de l'empire Romain des Passaloryncites, des Ascodrobes, des Artotyrites, et d'autres sectes qui sont plutôt des monstruosités que des noms. Les vestiges de leurs anciennes folies se sont perpétués jusqu'à ce jour. Nous rappelons une seule chose, et nous accomplissons la promesse faite au commencement, c'est que les Galates, outre la langue grecque que parle tout l'Orient, ont une langue propre qui est à peu près la même que celle des Trévères. Et peu importe, s'ils l'ont tant soit peu corrompue, car nous voyons que les Africains ont également dénaturé en partie la langue phénicienne, et que la langue latine elle-même subit chaque jour quelque changement eu égard aux contrées où elle est parlée, ou par la force du temps. Mais revenons au sujet que nous devons traiter.

« Et tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont sous la malédiction, » car il est écrit : « Maudit quiconque ne persévérera point dans tout ce qui est écrit dans le livre de la

pronuntiati sint. Scit mecum qui vidit Ancyram [Al. Anchiram] metropolim Galatiæ civitatem, quot [Al. quod] nunc usque schismatibus dilacerata sit, quot [Al. quod] dogmatum varietatibus constuprata. Omitto Cataphrygas, Ophitas, Borboritas, et Manichæos; nota enim jam hæc humanæ calamitatis vocabula sunt. Quis unquam Passaloryncitas, et Ascodrobes, et Artotyrites, et cætera magis portenta quam nomina [Al. numina] in aliqua parte Romani orbis audivit? Antiquæ stultitiæ usque hodie manent vestigia. Unum est quod inferimus, et promissum in exordio reddimus, Galatas excepto sermone Græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eandem pene habere quam Treviros, nec referre, si aliqua exinde corruerint, cum et Aphri Phœnicum linguam tonnulla ex parte mutaverint, et ipsa Latinitas et regionibus quotidie mutetur et tempore. Sed jam ad propositum revertamur.

« Quicumque enim ex operibus Legis sunt, sub maledicto sunt. Scriptum est enim : Maledictus omnis qui

loi pour l'accomplir. » J'ai pour habitude, toutes les fois que les apôtres font une citation de l'Ancien Testament, de recourir aux originaux et d'examiner attentivement comment cette citation est écrite dans le texte primitif; j'ai donc trouvé dans le Deutéronome traduit par les Septante : « Maudit celui qui ne demeure pas dans les préceptes de cette loi et qui ne les accomplit pas dans ses œuvres, et tout le peuple dira : Ainsi-soit-il, » *Deut. xxvii, 26*. La version d'Aquila porte : « Maudit celui qui n'aura pas établi dans son esprit les paroles de la Loi pour les accomplir, et tout le peuple dira : c'est vrai. » Celle de Symmaque : Maudit celui qui n'a pas affermi les paroles de la loi pour les accomplir, et tout le peuple dira : Amen. Théodotien a ainsi traduit : Maudit celui qui n'aura pas relevé les paroles de la loi pour les accomplir, et tout le peuple dira : Amen. Nous voyons par là que l'Apôtre, ici comme en d'autres endroits, a donné le sens plutôt que le texte littéral, et nous ne pouvons dire si les Septante ont ajouté : « Tout homme, » et « dans tous, » ou bien si ces mots se trouvaient primitivement dans le texte hébreu et si les Juifs les ont ensuite effacés. Ce qui excuse et appuie en moi ce soupçon, c'est que l'Apôtre si versé dans la langue hébraïque et si savant dans la loi n'eût jamais produit s'il ne les avait trouvés dans le texte hébreu, ces mots : « tout, » et « dans tous, » sous le prétexte qu'ils étaient nécessaires au sentiment

non permanserit in omnibus quæ scripta sunt in libro Legis, ut faciat ea. » Hunc morem habeo, ut quotiescumque ab Apostolis de veteri Instrumento aliquid sumitur, recurram ad originales libros; et diligenter inspiciam, quomodo in suis locis scripta sint. Inveni itaque in Deuteronomio hoc ipsum apud Septuaginta interpretes ita positum : « Maledictus omnis homo qui non permanserit in omnibus sermonibus Legis hujus, ut faciat illos : et dicet [Al. dicet] omnis populus, fiat » *Deut. xxvii, 26*. Apud Aquilam vero sic : « Maledictus, qui non stauerit verba Legis hujus, ut faciat ea, et dicet omnis populus, vere. » Symmachus : « Maledictus qui non firmaverit sermones [Al. addit istos] Legis istius, ut faciat eos, et dicet omnis populus, amen. » Porro Theodotio sic transtulit : « Maledictus qui non suscitaverit sermones Legis hujus, facere eos, et dicet omnis populus, Amen. » Ex quo intelligimus, Apostolum, ut in cæteris, sensum magis testimonii posuisse quam verba; et incertum habemus, utrum Septuaginta Interpretes addiderint, « omnis homo, » et, « in omnibus, » an in veteri He-

qu'il défendait, c'est-à-dire, pour prouver que tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont sous la malédiction. J'ai donc relu pour cette raison le texte hébreu des Samaritains et j'ai trouvé le mot *Chol* qui signifie tout, ou bien à tous, et ce texte concordait avec la version des Septante. C'est donc inutilement que les Juifs ont supprimé ce mot afin de ne point tomber sous le coup de la malédiction, s'ils ne pouvaient accomplir tout ce qui est écrit, puisque les exemplaires beaucoup plus anciens d'une autre nation attestent que ces mots se trouvaient dans le texte primitif. Or, que nul ne puisse accomplir la loi, et faire tout ce qu'elle commande, c'est ce que l'Apôtre déclare ailleurs en ces termes : « Ce qui était impossible à la loi rendu faible par la chair, Dieu envoyant son Fils en la ressemblance de la chair de péché, a convaincu et condamné le péché dans la chair, » *Rom. viii*. Mais s'il en est ainsi, on peut nous objecter : Donc Moïse, Isaïe et les autres prophètes qui ont été sous les œuvres de la loi sont sous la malédiction? Nul ne fera difficulté de l'accorder dès qu'il aura entendu ces paroles de l'Apôtre : « Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, en se faisant lui-même malédiction pour nous; » et il répondra que chacun des saints s'est fait dans

braico ita fuerit, et postea a Judæis deletum sit. In hanc me autem suspicionem illa res stimulat, quod verbum, « omnis, » et « in omnibus » quasi sensui suo necessarium, ad probandum illud, quod quicumque ex operibus Legis sunt, sub maledicto sint, Apostolus vir Hebrææ peritiæ, et in Lege doctissimus, nunquam protulisset nisi in Hebræis voluminibus haberetur. Quam ob causam Samaritanorum Hebræa volumina relegens, inveni *chol*, quod interpretatur, « omnis, » sive, « omnibus, » scriptum esse, et cum Septuaginta interpretibus concordare. Frustra igitur illud tulerunt Judæi, ne viderentur esse sub maledicto, si non possent omnia complere quæ scripta sunt, cum antiquiores alterius quoque gentis litteræ id positum fuisse testentur, Quoniam autem nemo possit implere Legem, et cuncta facere quæ jussa sunt, et alibi testatur Apostolus, dicens : « Quod enim erat impossibile Legi, in quo infirmabatur per carnem, Deus Filium suum mittens in similitudinem carnis peccati, de peccato condemnavit peccatum in carne » *Rom. viii*. Quod si verum est, potest nobis objici : Ergo et Moyses, et Isaïas, et cæteri prophætæ, qui sub operibus Legis fuerunt, sub maledicto sunt? Quod non timebit annuere, qui dicentem Apostolum legerit : « Quia Chris-

son temps malédiction pour son peuple. Et en accordant ce privilège aux hommes justes, il n'affaiblit en rien le mérite du Sauveur, comme s'il n'avait fait rien de particulier et d'extraordinaire en se rendant malédiction pour nous, alors que d'autres se sont également soumis à la malédiction. En effet, aucun de ces personnages, quoique s'étant rendu malédiction, n'a délivré personne de la malédiction. Il n'y a que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui ait racheté par son sang de la malédiction de la loi, nous tous, Moïse et Aaron, ainsi que tous les prophètes et les patriarches. Et ne croyez pas que je parle ici d'après mon sentiment particulier, l'Écriture affirme que le Christ « par la grâce de Dieu, » ou comme on lit dans quelques manuscrits « sans Dieu, est mort pour tous, » *II Cor. v. 14*. Or, s'il est mort pour tous, il est mort pour Moïse et pour tous les prophètes, dont nul n'a pu effacer la cédula du décret porté contre nous, et l'attacher à la croix *Colos. ii*. « Tous ont péché et ont besoin de la gloire, c'est-à-dire de la grâce de Dieu, » *Rom. iii, 23*. L'Écclésiaste lui-même confirme cette vérité : « Il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien et ne pèche point, » *Eccles. vii, 21*. Enfin ce que va dire l'Apôtre, enseigne clairement que ni Moïse, ni aucun

tus nos redemit de maledicto Legis, factus pro nobis maledictum; » et respondere unumquemque sanctorum suo tempore maledictionem factum esse pro populo. Nec statim hoc triuens et justis viris, videbitur detrahere Salvatori, quasi nihil præcipuum et excellens habuerit, factus pro nobis maledictum, cum et cæteri pro aliis maledictum facti sint. Nemo enim illorum quamvis factus fuerit ipse maledictio, de maledicto quempiam liberavit, absque solo Domino Jesu Christo, qui pretioso sanguine suo, et nos omnes, et ipsos, Moysen dico et Aaron, prophetasque cunctos et patriarchas, de maledicto Legis redemit. Nec hoc ex meo sensu dictum putetis, Scriptura testis est : quia « Christus gratia Dei, » sive ut in quibusdam exemplaribus legitur, « absque Deo, pro omnibus mortuus est » *II Cor. v*. Si autem pro omnibus, et pro Moyse, et pro universis prophetis, e quibus nullus potuit delere chirographum vetus, quod adversum nos scriptum erat, et affigere illud cruci *Colos. ii* : « Omnes peccaverunt, et indigent gloria [id est, gratia] Dei » *Rom. iii, 23*. Ecclesiaste quoque hanc firmante sententiam : « Homo non est justus in terra, qui [Al. qua] faciat bonum et non peccet » *Eccles. vii, 21*. Denique et inferius Apostoli dictum manifeste docet, nec Moysen